

	FORMULAIRE DE REPORT D'ECHEANCE DE PRETS CLIENTS PARTICULIERS <u>DISPOSITIONS SPECIALES COVID-19</u>	EN.SYS.GPP-05
		Version 1
		Date de création : 30/04/2020
		Date de diffusion : 30/04/2020

FORMULAIRE DE REPORT D'ECHEANCES DE PRET
(VALANT AVENANT AU CONTRAT DE PRET N° -----)

Merci de remplir le formulaire et le transmettre à l'adresse msc-particuliers@bni.ci ou le déposer à l'agence la plus proche de chez vous.

CONTEXTE DU REPORT D'ECHEANCES

En raison de la crise sanitaire causée par le COVID 19 et de ses répercussions financières, le Client, détenteur d'un prêt auprès de la Banque Nationale d'Investissement (BNI), s'est rapproché de ce dernier, pour bénéficier d'un report d'échéances eu égard à ses difficultés financières.

IDENTIFICATION DU CLIENT* (*Renseignez tous les libellés*)

- AGENCE :
- NUMERO DE COMPTE :
- NOM ET PRENOMS DU CLIENT :
- EMPLOYEUR :
- FONCTION DU CLIENT :
- ANCIENNETE DU CLIENT DANS L'EMPLOI :
- CONTACT TELEPHONIQUE :
- E MAIL (ADRESSE) :

SITUATION FINANCIERE SUITE A LA CRISE DU COVID -19

- **CHOMAGE**
 - ✓ Nature du Chômage :(Partiel ou Total)
 - ✓ Durée du Chômage :
 - ✓ Salaire nette :

- **PERTE D'EMPLOI**

NB : Le client déclare sur l'honneur que les informations susvisées sont sincères et véritables ; ainsi, en cas d'inexactitude de celles-ci, la Banque Nationale D'Investissement (BNI) peut, à sa seule convenance, dénoncer le présent accord.

	FORMULAIRE DE REPORT D'ECHEANCE DE PRETS CLIENTS PARTICULIERS <u>DISPOSITIONS SPECIALES COVID-19</u>	EN.SYS.GPP-05
		Version 1
		Date de création : 30/04/2020
		Date de diffusion : 30/04/2020

CHOIX DES MODALITES DE REPORT* <i>(Cochez une seule case)</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ REPORT DU CAPITAL UNIQUEMENT <input type="checkbox"/> ▪ REPORT DU CAPITAL + INTERETS <input type="checkbox"/>
NB : les cotisations liées à l'assurance décès emprunteurs restent maintenues indépendamment du report.
DUREE DE REPORT
01 MOIS <input type="checkbox"/> 02 MOIS <input type="checkbox"/> 03 MOIS <input type="checkbox"/>
MODIFICATION DE L'ECHEANCIER * <i>(Cadre réservé à la Banque)</i>
Suite à la demande du client, la BNI consent : <ul style="list-style-type: none"> ▪ A la suspension des échéances mensuelles en capital et intérêt / en capital (1) du prêt n° _____ accordé à l'emprunteur pour une durée de _____ mois à compter du _____ 2020 ▪ A la prorogation de la durée du prêt pour une durée de _____ mois, soit jusqu'au _____ ▪ A la modification corrélative du tableau d'amortissement initial

NB : * Champ à renseigner obligatoirement

** Remplir un formulaire pour chaque encours de prêt

ENGAGEMENTS DU CLIENT
En conséquence de qui précède, je m'engage expressément à : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecter le nouveau tableau d'amortissement auquel je déclare adhérer par la seule signature des présentes ; ▪ Proroger la durée de l'assurance à concurrence de la nouvelle durée du prêt, ▪ Payer la prime d'assurance et transmettre copie de l'avenant de prorogation à la BNI ; sans préjudice de la faculté offerte à la banque d'y procéder par le débit d'office de mon compte. En cas d'assurance Groupe, j'autorise la BNI à débiter mon compte des primes complémentaires ; ▪ Constituer, s'il y a lieu, les garanties supplémentaires à première demande de la BNI ; ▪ Couvrir l'ensemble des frais consécutifs à la modification.
CLAUSES SPECIFIQUES A LA MODIFICATION* <i>(Cadre réservé à la Banque)</i>
Les parties conviennent que les présentes valent modification de la convention initiale et s'engagent à respecter les clauses spécifiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrée en vigueur : Le présent avenant entrera en vigueur à compter de la date de signature des parties et constitution des garanties éventuelles.

	FORMULAIRE DE REPORT D'ECHEANCE DE PRETS CLIENTS PARTICULIERS <u>DISPOSITIONS SPECIALES COVID-19</u>	EN.SYS.GPP-05
		Version 1
		Date de création : 30/04/2020
		Date de diffusion : 30/04/2020

- **Modification** : Le présent avenant vient modifier les articles 2 et 7 de la convention initiale selon les modalités définies plus haut.
- **Absence de novation** : Il est convenu que le présent avenant n'entraîne pas novation. En effet, il complète les termes de la convention initiale de crédit et en constitue une partie intégrante. A cet effet, les clauses de ladite convention qui ne sont pas contraires au présent avenant seront reconduites dans les mêmes termes et continueront de produire leurs effets. Les garanties précédemment accordées demeurent applicables sur toute la durée du crédit prorogé.
- **Taux effectif global** : La Banque informe le Client que, compte tenu de l'ensemble des nouvelles conditions financières énoncées aux présentes :
 - ✓ la période d'intérêt est mensuelle/trimestrielle/semestrielle/annuelle ;
 - ✓ le taux de période est de ____% ;
 - ✓ le Taux Effectif Global, qui est le taux annuel proportionnel au taux de période, ressort à ____% l'an.
- **Droit applicable – Attribution de juridiction** : Le présent avenant est soumis au droit applicable en Côte d'Ivoire. Le Tribunal de Commerce d'Abidjan sera compétent pour connaître de tous différends relatifs à la validité, l'interprétation ou l'exécution de l'avenant.

AUTRES INFORMATIONS <i>(Cadre réservé à la Banque)</i>
NUMERO CLIENT :
NUMERO DU DOSSIER DE PRET :
MONTANT BRUT DU PRET FAISANT L'OBJET DE DEMANDE DE REPORT D'ECHEANCES** :

Fait à _____, le _____ 2020.

LE CLIENT <i>(Date et signature du client avec la mention lu et approuvé)</i>	LA BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT